



Communication de Mme la Maire de Paris sur la lutte contre la grande exclusion

17/03/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Voici un an que nous nous sommes engagés dans ce combat décisif qu'est la lutte contre la grande exclusion. Je vous propose aujourd'hui d'adopter un pacte qui nous armera d'un cap et d'une méthode inédit. Les engagements qu'il préconise constituent un ensemble cohérent dressant un nouveau paysage des interventions sociales parisiennes réalisées "avec", et plus seulement "pour" les plus vulnérables.

Les 106 mesures qui le composent traduisent l'ampleur inédite de la mobilisation que nous avons déjà engagée et qui a vocation à s'étendre, car cette première année d'action au service de la grande cause a permis de faire émerger des progrès extrêmement encourageants. En adoptant une logique de parcours consistant à prévenir, intervenir, insérer durablement, nous avons construit une alternative intelligente aux logiques de silos. En replaçant l'humain au cœur de nos démarches, nous avons contourné les écueils d'un fonctionnement désincarné.

Je veux, bien sûr, remercier ici Dominique VERSINI qui s'est engagée pleinement dans cette tâche, dans cette mission, et qui a entraîné avec elle l'Exécutif, mais aussi les groupes, et qui a su travailler et trouver des modalités d'actions avec les associations, mais aussi avec nos partenaires essentiels comme l'Etat ou les grands organismes publics. Je pense à la R.A.T.P., à la S.N.C.F., à l'A.P.-H.P. et à bien d'autres qui se sont engagés dans ce plan.

Nous avons amélioré nos méthodes de travail en nous appuyant sur un constat. Les problèmes ou les dysfonctionnements s'expliquent essentiellement par des ruptures dommageables entre les dispositifs existants. Nous avons donc réinventé nos façons de coopérer, repensé nos stratégies de coordination. Là où des ruptures perduraient, nous avons construit des ponts. Grâce à ces évolutions, nous avons surmonté les décalages entre les structures pour garantir aux personnes en difficulté une continuité dans le dispositif proposé. Nous savons combien cette continuité est déterminante pour parvenir à sortir durablement les personnes de la rue.

Si nous adoptons le juste prisme, celui de l'humain, si nous tirons parti de la multiplicité des acteurs en jeu, alors nous sommes en mesure de déployer des initiatives de coordination inédites et salutaires. C'est le cas lorsque la Ville se mobilise pour assurer un suivi social de familles hébergées par l'Etat dans les hôtels situés à Paris. Le travail partenarial et la complémentarité des compétences sont la clé de la réussite de ce pacte.

Associations, entreprises, seront ainsi invitées à œuvrer main dans la main pour assurer la mise en œuvre du dispositif "Première heures" qui accueillera 300 personnes à la fin de la mandature, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. Nous avons eu raison de faire confiance à ce dispositif, car il permet à des personnes sortant de la rue de pouvoir se réinsérer par l'emploi avec un accompagnement. Je remercie notamment "Emmaüs Défi" qui a eu cette belle idée il y a déjà plusieurs années. Nous avons fait le pari ensemble et cela marche.

Renforcer nos méthodes de travail, c'est aussi investir dans l'avenir, en apprenant à gérer plus efficacement les moyens dont nous disposons. Car tous ces changements, s'ils sont nécessaires, doivent, pour prendre corps, s'appuyer sur des moyens conséquents. Ces moyens, la Ville de Paris s'est engagée à les mobiliser. Un budget spécifique a ainsi été sanctuarisé cette année et il le restera jusqu'à la fin de la mandature.

Dès cette année, ce budget financera notamment un accueil de jour pour les familles à la rue, une équipe mobile pluridisciplinaire pour ouvrir les droits des familles et, dans les familles, les droits des enfants en particulier, ou encore le renforcement des dispositifs d'intervention auprès de certains publics, par exemple autour de la gare du Nord. Monsieur le Maire du 10^e arrondissement, vous y êtes très attaché.

Face à des besoins pressants et identifiés, nous voulons agir sans attendre. Nous lançons ainsi, dès à présent, les projets les plus aboutis, à l'image du restaurant solidaire rue de Meaux dans le 19^e arrondissement, tout récemment.

Le choix d'aller plus loin pour progresser plus vite ne dépend désormais que de nous. En décidant de créer 1.800 places en résidence sociale et pension de famille au cours de la mandature, nous allons ainsi au-delà de nos engagements. Nous expérimenterons également très rapidement la possibilité d'ouvrir la gestion de 2.000 logements en louez solidaire à des personnes à très bas revenus. D'autres sujets méritent, quant à eux, des réponses urgentes.

Avec les présidents de groupe de la majorité, nous avons saisi le Ministre de l'Intérieur au sujet de la situation particulièrement préoccupante des personnes en situation irrégulière, aujourd'hui hébergées sans perspective réelle d'en sortir pour accéder à un logement, et ceci, uniquement en raison de leur situation administrative précaire.

Nous avons obtenu qu'au cas par cas, des demandes de régularisation soient examinées, dans le cas de personnes vulnérables ou en parcours d'insertion professionnelle, prises en charge dans les centres d'hébergement ou à l'hôtel. En procédant à leur régularisation, nous prenons nos responsabilités et leur ouvrons une réelle perspective d'intégration.

Je voudrais rappeler que ce pacte a vocation à protéger l'ensemble des Parisiens. Si tous les acteurs concernés sont aujourd'hui mobilisés, c'est bien pour rétablir un système d'aide globale, permettant de prévenir aussi le surendettement, d'améliorer des processus d'attribution de logements, d'éviter les expulsions locatives, autant que possible. Les enjeux et chantiers sont multiples. L'ancrage territorial du pacte est d'ailleurs très fort.

Les nouveaux dispositifs de coordination intègrent aussi bien l'échelle locale, l'échelle du quartier, que l'échelle métropolitaine. Ils associent les maires d'arrondissement, s'appuient fortement sur les structures de proximité, comme par exemple sur les conseils de quartier.

Tous les Parisiens ont vocation à être associés à ce pacte, en participant à l'animation de la communauté du Paris solidaire, au travail sur le mécénat de compétence ou en signalant des situations de détresse sociale. Ce pacte fera l'objet d'une évaluation partagée annuellement. Ces résultats seront portés à la connaissance de notre assemblée et bien sûr, des Parisiens.

Mes chers collègues, la cause qui nous rassemble aujourd'hui exige de notre part courage et persévérance. De notre détermination dépend la vie de nombreux Parisiens et Francilien.

Je veux à nouveau remercier Dominique VERSINI, tous les adjoints qui ont contribué à ces travaux, les maires d'arrondissement, les équipes, les équipes collaborateurs de nos cabinets, mais aussi l'administration, les directions impliquées dans ce travail, toutes ces personnes portent ce combat avec intelligence et ténacité. Je salue aussi à nouveau le travail de toutes les associations, de toutes les institutions, de toutes les personnes elles-mêmes en situation d'exclusion, qui ont permis l'élaboration de ce pacte.

Ensemble, nous nous battons sans trêve pour que Paris se montre digne de tous les Parisiens, pour qu'elle demeure une ville refuge, juste, humaine et solidaire.

Je vous remercie.